

# COMPTE RENDU REUNION du 18 Février 2020

\*\*\*\*\*

**Présents** : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), , C. Pellefigue (CP), JP Rouillon (JPR), Philippe Pécapéra (PP)

**Absents excusés** : Didier VIALADE (DV) procuration à TP

P Cano (PC) procuration à SV

**Invités** : Mr Yves Doutres et Mme Nathalie Faure

**Secrétaire de séance** : S. Vergès

Début de la séance : 18h35

## Ordre du jour :

- Validation CR du 28/01
- Délibérations :
  - PLUi
  - Compte administratif 2019
  - Compte de gestion 2019
  - Vente bois
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance en présentant les candidats aux élections municipales.

JPR et PP ne renouvellent pas leur mandat. Restent TP, SV, PC, DV et CP.

Bienvenue aux 2 nouveaux candidats : Mme Nathalie FAURE et Mr Yves DOUTRES.

A la suite, le point 1 de l'ODJ est abordé.

- **VALIDATION DU CR du 28/01**

Mme le Maire répond à la question des OM posée par JPR :

la CCAM a eu cette même remarque sur la sortie du bac des OM qui devrait être moins fréquente au vu du nouveau tri des plastiques. Elle se donne 1 an de réflexion avant de donner un avis et de revoir éventuellement les tarifs car il faut d'abord vérifier le comportement des usagers sur l'ensemble du territoire.

Pas d'autres remarques.

**CR validé à l'unanimité**

- **DELIBERATIONS**

### Compte de gestion et compte administratif :

Mme le Maire fait un point sur les dépenses et recettes de l'exercice 2019.

Encore cette année, aucun investissement n'a été fait afin de réduire au maximum la dette et de retrouver des comptes équilibrés voire excédentaires.

	<b>Section Investissement</b>	<b>Section Fonctionnement</b>
<b>Recettes</b>	16 701,12 €	57 393,50 €
<b>restes à réaliser</b>	0 €	
<b>Dépenses</b>	10 559,29 €	40 102,64 €
<b>restes à réaliser</b>	2 215,00 €	
<b>Résultat de clôture avec</b>		
<b>reste à réaliser</b>	<b>+ 6 141,87 €</b>	<b>+ 17 290,86 €</b>
<b>résultat cumulé avec N-1 :</b>	<b>+ 1 130,72 €</b>	<b>+ 55 778,67 €</b>

Le Compte de gestion présenté ici a été approuvé, tout comme le compte administratif, par le trésorier Mr Azam. Ces comptes sont identiques au compte administratif établi par Mme le Maire.

**Approbation du compte de gestion :**

**Le CM approuve à l'unanimité le compte de gestion**

**Approbation du compte administratif - Ne prend pas part au vote Mme Le Maire**

**Le CM approuve par 6 voix pour, le compte administratif**

**Affectation de résultat 2019 en 2020**

Reprise du résultat d'investissement 2019 : +3 345,72€ à inscrire au compte 001 en recette

Affectation du résultat de fonctionnement 2019 : + 55 778,67€ à inscrire au compte 002 en recette

**Le CM approuve à l'unanimité l'affectation de résultat à inscrire au budget 2020.**

**BOIS - coupe sur pied**

Suite à l'annonce de vente de bois sur pied, nous sommes allés faire une visite avec les acheteurs potentiels sur Escondeaux. L'essence étant quasiment du bois blanc, les acheteurs se retirent.

L'ONF nous informe également que la filière énergie bois n'est pas intéressée du fait du faible volume et préconisé de vendre le bois à un prix bien inférieur à celui validé le 28/01, soit à 8€ le m<sup>3</sup>. Si le CM est d'accord, la délibération précédente doit être annulée et reprise.

CP propose de vendre aux communes voisines si personne de la commune n'est intéressé.

Le CM fixe le tarif à 8€/stère pour le bois d'Escondeaux et de Villenave, ne voulant pas faire de disparité entre les acheteurs.

**Le CM valide à l'unanimité la délibération**

**PLUi**

Mme le Maire fait un rappel du PLUi en cours d'instruction à la CCAM.

Sur la commune le potentiel de constructions est de de 6 maisons.

Elle présente les 2 OAP qui seront sur des terrains éventuellement constructibles et apporte 2 précisions :

Oap 1 : 1 seul propriétaire, 1 accès prévu

Oap 2 : 2 propriétaires mais 1 seul accès. Observations apportées lors du dernier CM : il y aura 1 accès pour chaque terrain. Il faudra aussi amener les réseaux et prévoir sans doute un renforcement du réseau d'eau.

**Le CM approuve la délibération à l'unanimité avec les observations apportées.**

• **QUESTIONS DIVERSES.**

Pendant les vacances, des petites incivilités ont été commises : poubelle devant l'abri bus pliée, ascension sur la pergola en bois de la Mairie..

Si possible, le budget sera présenté lors d'une prochaine réunion, avant les élections.

Rappel des élections municipales : le 15 mars pour le 1<sup>er</sup> tour.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h.